



Regional Agency for Agriculture and Food  
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation  
Agência Regional da Agricultura e Alimentação



## Appel à manifestations d'intérêt

<b>Projet :</b>	Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO)
<b>Source de financement :</b>	Agence Française de Développement (AFD)
<b>Méthode de sélection :</b>	Sélection de consultant(e) individuel(le) (CI)
<b>Référence sélection :</b>	ARAA/PAOLAO/2025/AMI/014
<b>Objet :</b>	<b>Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication et de visibilité du projet d'appui à l'offensive lait de l'Afrique de l'Ouest (PAOLO).</b>
<b>Date de publication :</b>	21 août 2025 17h00 GMT
<b>Date de limite :</b>	<b>08 septembre 2025 à 17h00 GMT</b>

1. La Commission de la CEDEAO à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), a obtenu un financement de l'Agence française de Développement (AFD) en vue de financer le coût du Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO), et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour la « **l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication et de visibilité du PAOLAO** » les terme de référence des services sont disponible pour télécharger à l'adresse : <https://bit.ly/41j39jM>.
2. L'ARAA invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits. Cet Appel à manifestations d'intérêt s'adresse **uniquement aux Consultant Individuels**.
3. Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les Etats Etrangers, disponible en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>
4. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :
  - Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
  - Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants. Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

5. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires. Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :
  - De l'ampleur des marchés ;
  - De la nature des Services : élaboration de stratégie et/ou plan de communication, conseils en communication institutionnelle, communication pour le développement ;
  - Du domaine et de l'expertise technique : spécialiste en communication institutionnelle et sur des projets de développement, connaissance et expérience dans le domaine de l'élevage notamment sur la filière lait local, etc. Voir les termes de référence pour les critères de qualifications détaillés.
  - Du contexte géographique : Afrique de l'ouest
  
6. L'ARAA dressera **une liste restreinte de six (6) Candidats maximum**, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis. Un consultant sera sélectionné par la **méthode de sélection basée sur la qualité et le coût**.
  
7. Les manifestations d'intérêt constitués des pièces suivantes doivent être soumise au plus tard le **08 septembre 2025 à 17h00 GMT à travers un téléchargement à l'adresse <https://bit.ly/45s2P4P>**.
  - Curriculum vitae détaillés avec la mention des informations détaillés sur l'expérience (employeur, période, fonction, lieu, activités et résultats clés, source de financement au cas échéant) et les services rendus (client, période, lieu, produits/livrables fournies, source de financement) ;
  - Le formulaire de Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité sociale ci-joint en annexe, signé sans modification du texte (document annexé aux termes de référence) ;
  - Au cas échéant, une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

Tous les documents précités DOIVENT être regroupement **un fichier unique au format PDF** dénommé AMI014-[NOM DU CANDIDAT].pdf.

**L'ARAA se réserve le droit de rejeter les candidats ne respectant les pas les instructions ci décrite au paragraphe 7.**

8. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : [procurement@araa.org](mailto:procurement@araa.org) cc : [ctienon@araa.org](mailto:ctienon@araa.org) et [awaki@araa.org](mailto:awaki@araa.org) avec en objet « **AMI014 - Plan de communication PAOLAO** ».

Pour le Directeur Exécutif pi. et P.O,

**Malick Ben Idriss LOMPO**

Analyste marché et gestion des données